



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES
SOUMISSIONS À:**

pcs-sac@pco-bcp.gc.ca

**AMENDMENT – 002
REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Privy Council
Office**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux: Bureau du Conseil Privé
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées

**Instructions : See Herein
Comments - Commentaires**

This document contains a
SECRET Security Requirement.
Ce document comporte une exigence
de sécurité de niveau **SECRET.**

**Vendor/Firm Name and address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office – Bureau de distribution
Privy Council Office/Bureau du Conseil Privé
85 Sparks St./85, rue Sparks
Room 301/Piece 301
Ottawa, Ontario K1P 5B4

Title – Sujet Services de traduction, de révision et de révision comparative	
Solicitation No. – N° de l'invitation 20200181	Date 14 septembre, 2020
Client Reference No. – N° référence du client 20200181	
GETS Reference No. – N° de référence de SEAG PW-20-00924168	
File No. – N° de dossier 20200181	CCC No. / N° CCC - FMS No. / N° VME
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 02 :00 PM on – le 18 septembre, 2020	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to : - Adresser toutes questions à:	Buyer Id – Id de l'acheteur
Telephone No. – N° de téléphone :	FAX No. – N° de FAX
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein	
Delivery required - Livraison exigée See Herein	Delivered Offered – Livraison proposée
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)- Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature: _____	Date: _____



LA PRÉSENTE MODIFICATION 001 consiste à :

1. **Modifier la demande de proposition, pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères techniques; et**
 2. **Fournir les questions et réponses.**
-

1a. À la pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères techniques à la page 13 de 42 SUPPRIMER les critères techniques obligatoires O2 en complet;

Au moment de la clôture de la demande de soumissions, chaque ressource proposée doit posséder une attestation de sécurité de niveau « **Secret** » valide qui a été délivrée par le gouvernement du Canada. Les renseignements suivants doivent être indiqués dans la proposition pour chaque ressource :

- Numéro de dossier
- Niveau de sécurité
Date d'expiration

INSÉRER:

Avant l'attribution du contrat, chaque ressource proposée doit posséder une attestation de sécurité de niveau « **Secret** » valide qui a été délivrée par le gouvernement du Canada. Les renseignements suivants doivent être indiqués dans la proposition pour chaque ressource :

- Numéro de dossier
- Niveau de sécurité
Date d'expiration



1b. À la pièce jointe 1 de la partie 4 - Critères techniques à la page 15 de 39 SUPPRIMER les critères techniques cotés par points R2 dans leur intégralité;

C2	<p>Le soumissionnaire doit présenter un plan détaillé de gestion des risques qui décrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) sa capacité à gérer le volume de travail décrit dans l'Énoncé des travaux en fournissant un plan d'urgence pour assurer des services sans interruption; b) le processus qui est en place pour garantir la qualité constante du travail accompli par ses ressources; la façon dont les délais précisés seront atteints (y compris la méthodologie qui servira à suivre et à assurer l'exécution des travaux en temps voulu). 	20	<p>Le soumissionnaire a en place un plan d'urgence advenant un manque de personnel = 10 points</p> <p>Le soumissionnaire a en place un processus afin d'assurer la qualité continue du travail exécuté par ses ressources = 10 points</p> <p>Le soumissionnaire dispose d'un plan détaillé qui indique clairement comment les délais seront respectés = 10 points</p>
-----------	---	----	---

INSÉRER:

C2	<p>Le soumissionnaire doit présenter un plan détaillé de gestion des risques qui décrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) sa capacité à gérer le volume de travail décrit dans l'Énoncé des travaux en fournissant un plan d'urgence pour assurer des services sans interruption; b) le processus qui est en place pour garantir la qualité constante du travail accompli par ses ressources; la façon dont les délais précisés seront atteints (y compris la méthodologie qui servira à suivre et à assurer l'exécution des travaux en temps voulu). 	30	<p>Le soumissionnaire a en place un plan d'urgence advenant un manque de personnel = 10 points</p> <p>Le soumissionnaire a en place un processus afin d'assurer la qualité continue du travail exécuté par ses ressources = 10 points</p> <p>Le soumissionnaire dispose d'un plan détaillé qui indique clairement comment les délais seront respectés = 10 points</p>
-----------	---	----	---



2. Questions et réponses:

Q1. Un fournisseur offre-t-il actuellement ces services? Le cas échéant, qui est ce fournisseur?

R1. Le fournisseur est Lionbridge.

Q2. Quel est le volume annuel de travail prévu? Quel est le pourcentage de travail de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais?

R2. Le volume annuel de travail est estimé à 65 000 mots de traduction et à 300 heures de révision. Le pourcentage de travail du français vers l'anglais est d'environ 90 %, et celui de l'anglais vers le français est d'environ 10 %. Il convient de souligner que le volume et les pourcentages sont des estimations et ne constituent en aucun cas un engagement ou une garantie.

Q3. Devons-nous proposer des traducteurs de l'anglais vers le français ET du français vers l'anglais? Le cas échéant, combien de chacun?

R3. Oui, il faut proposer des traducteurs de l'anglais vers le français ET du français vers l'anglais. Il n'y a pas de minimum, mais les soumissionnaires doivent veiller à ce que le nombre proposé soit suffisant pour satisfaire aux conditions de la demande de propositions.

Q4. Selon le critère coté C4, à la page 18 de 42, un traducteur agréé par le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC) obtiendra-t-il des points?

R4. Comme le critère C4 ne concerne que l'éducation, l'agrément du CTTIC ne donne aucun point.

Q5. Y a-t-il un nombre minimum de traducteurs à proposer?

R5. Non. Les soumissionnaires peuvent proposer autant de traducteurs que possible pour satisfaire aux conditions énoncées dans la demande de propositions.

Q6. En ce qui concerne la sécurité, la clause 1.1 indique que les exigences doivent être satisfaites « avant l'attribution d'un contrat », tandis que le critère obligatoire O2 prévoit qu'elles doivent être satisfaites avant la date de clôture de la demande de propositions. Veuillez confirmer que toutes les exigences doivent être satisfaites avant la date de clôture de la demande de propositions, conformément au critère O2. Quel pourcentage de demandes serait classé « Protégé B » et « Secret »? Veuillez fournir des estimations en toute bonne foi.

R6. Toutes les conditions doivent être satisfaites avant l'attribution du contrat. La nature des demandes varie considérablement. Cela dit, les demandes de niveau « Secret » pourraient représenter moins de 5 %, et les demandes de niveau « Protégé B » pourraient représenter 5 %. Veuillez noter qu'il s'agit d'estimations seulement.



Q7. Au critère O3, le BCP demande-t-il aux soumissionnaires de fournir trois (3) références de clients, et un (1) titre de document par référence? Veuillez préciser.

R7. Les soumissionnaires doivent fournir trois (3) références de clients et une (1) liste de documents comprenant des titres et des résumés pour chacune de ces références.

Q8. En ce qui concerne le critère O4, les soumissionnaires peuvent-ils proposer un nombre illimité de linguistes pour être jugés conformes?

R8. Les soumissionnaires peuvent proposer autant de linguistes qu'ils en affecteront aux demandes. Les CV doivent être fournis uniquement pour les linguistes qui traiteront les demandes du BCP.

Q9. Au critère C2, veuillez confirmer que la note totale possible est de 30 points (et non 20).

R9. Oui, la note totale possible est de 30 points.

Q10. Au critère coté C4, le BCP accorde des points pour l'éducation, jusqu'au niveau du doctorat. Cette pratique est assez inhabituelle et ne cadre pas avec les normes et pratiques du secteur. Une personne souhaitant enseigner les langues ou étudier la science des langues devra obtenir un doctorat. En revanche, un linguiste obtiendra un diplôme universitaire (B.A.) et une attestation professionnelle. Selon les normes et les pratiques courantes du secteur, un linguiste titulaire d'un B.A. et d'une attestation professionnelle dans sa combinaison linguistique, et possédant suffisamment d'années d'expérience devrait obtenir le maximum de points possible au critère C4. Pourriez-vous envisager la possibilité de modifier le critère C4 de manière à ce qu'il cadre avec les normes courantes du secteur? Exigez-vous une copie des diplômes et attestations?

R10. Oui, veuillez fournir une copie des diplômes et attestations.

Q11. Nous sommes conscients que le niveau d'effort indiqué dans le barème de prix est fourni aux fins d'évaluation et qu'il n'est pas garanti, mais s'agit-il quand même d'une bonne approximation des besoins annuels du BCP si on compare aux années antérieures?

R11. La nature et le volume du travail varient en fonction d'un certain nombre de facteurs, mais le volume annuel de travail est estimé à 65 000 mots de traduction et 300 heures de révision. Il convient de mentionner que ces données sont des estimations et qu'elles ne constituent en aucun cas un engagement ou une garantie.

Q12. L'énoncé des travaux (page 33) indique que le soumissionnaire doit rester disponible pour recevoir du travail de 7 h à 23 h, sept jours sur sept. Bien qu'il soit courant de demander aux fournisseurs d'être disponibles après les heures normales, sur demande, il est assez inhabituel de demander que les coordonnateurs restent disponibles en TOUT temps, sans égard à la charge de travail. Il s'agit d'un service très coûteux, qui devrait être soumis à des frais. Quel est le pourcentage approximatif des besoins en dehors des heures de travail normales et pendant les fins de semaine?



Veillez confirmer que les soumissionnaires peuvent décrire une procédure permettant de les rendre rapidement disponibles, au besoin, en dehors des heures de travail.

R12. Environ 10 à 15 % des demandes peuvent être soumises en dehors des heures de travail normales (c'est-à-dire en dehors des heures de travail et pendant les fins de semaine ou les jours fériés). Les soumissionnaires peuvent décrire leurs procédures de traitement des demandes après les heures normales dans leur plan d'urgence prévu au critère C2.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.